

PROJET DE MOTION

Présenté par le groupe MCG

Modalités d'attribution du « mérite »

Donnons des compétences au Conseil Municipal.

La ville de Lancy attribue annuellement son « MERITE » à des personnes ou à des associations s'étant particulièrement illustrées et qui ont contribué au rayonnement de Lancy que ce soit sur le plan sportif, artistique ou qui se sont dévouées pendant de longues années.

Nous demandons que la compétence du choix et de la désignation des récipiendaires du « MERITE » soit confiée au Bureau du conseil municipal afin de donner ses compétences à ce conseil.

Certes, cette démarche demande une adaptation du règlement idoine, mais le processus de sélection et de désignation gagnera en transparence.

Le Conseil municipal de la commune de Lancy, siégeant le 30 mars 2017,

Par OUI, Abstentions, Non

Accepte / refuse de confier le choix et de la désignation des récipiendaires du Mérite lancéen au Bureau du Conseil municipal.

Pour le groupe MCG :

Christian Flury